

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en Mairie de PRADINES.

Le MARDI 27 Septembre 2022 à 20H00 à la Mairie de Pradines.

Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

A PRADINES, le 22 septembre 2022.



A L' ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal précédente.
- Intervention de Thierry RODRIGUES, Président de l'Olympique Est Roannais.

- **Délibérations à prendre :**
 - Subvention au Comité des Fêtes pour le feu d'artifice.
 - Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'Assainissement Collectif (RPQS) 2021.
 - Renouvellement à l'adhésion à la maintenance de l'éclairage public du SIEL.
 - Voirie 2022 : choix des entreprises.
 - Modification des tarifs de la salle des fêtes.

- **Sujets à discuter :**
 - Point sur les travaux pour le local de l'orthophoniste.
 - Point sur les travaux de la station d'épuration.

- **Questions diverses.**



Fait à PRADINES, le 22 septembre 2022.

Le Maire,
Charles BRUN

POUVOIR

Je soussigné(e)..... donne pouvoir à

- De me représenter à la réunion du Conseil Municipal de

Convoqué pour le

- De prendre part à toutes les délibérations
- D'émettre tous les votes et signer tous les documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (validité : trois reports au maximum) auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Le